

Messieur les Sénateur,
Madame la Présidente du Conseil Départemental, chère Christine,
Mesdames, Messieurs les élus de la CCPM,
Messieurs les représentants des Sapeurs-Pompiers,
Mesdames, Messieurs les agents de la collectivité,
Mesdames, Messieurs les partenaires économiques et chefs d'entreprise,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je suis très heureux de vous retrouver ce soir pour cette cérémonie des vœux, moment privilégié de rencontre, d'échange et de partage.

Si nous sommes réunis ici, à Montandon, c'est parce que cette commune symbolise un véritable trait d'union entre le plateau et nos deux vallées, celle du Doubs et celle du Dessoubre. Elle illustre ce qui fait la richesse et la cohérence de notre territoire : sa diversité, ses liens étroits et la complémentarité entre tous ses espaces.

Montandon incarne cette unité territoriale construite sur la coopération, l'engagement et la volonté de porter ensemble un projet partagé pour l'avenir de notre communauté.

En ce début d'année 2026, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de santé, de réussite et d'épanouissement, sur les plans personnel et professionnel.

Cette année sera marquée par les élections municipales et le renouvellement des 65 conseillers de notre Communauté de Communes. Ce moment démocratique essentiel nous permettra de poursuivre la dynamique engagée tout en préparant l'avenir.

Quel que soit le résultat, je forme le vœu que cette année, placée sous le signe du renouvellement et de la continuité, soit aussi celle du dialogue et de la confiance, qui fondent notre action collective.

Comme chaque année, cette cérémonie permet de revenir sur les réalisations qui ont marqué l'année écoulée. L'action de la Communauté de Communes s'est inscrite dans une ambition partagée : doter nos communes et leurs habitants d'équipements publics performants et de services de proximité répondant à nos exigences de qualité et de modernité.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'investissement constant des vice-présidents, des élus communautaires et de l'ensemble des agents. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés. Par leur engagement, ils resserrent les liens entre la Communauté de Communes du Pays de Maîche, ses 42 communes membres et ses 18 577 habitants, qui sont notre véritable richesse.

Gouverner, c'est gérer le présent et préparer l'avenir. C'est dans cet esprit que nous avons choisi de nous doter d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle de nos 42 communes. Ce document, socle de notre politique d'aménagement, rassemblera nos orientations en matière d'habitat, de mobilité, de développement économique, d'environnement et de transition énergétique.

Par ce transfert de compétence, nous affirmons une vision globale, cohérente et respectueuse de l'équilibre entre nos communes et tournée vers un aménagement durable. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la loi Climat et Résilience et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Doubs Horloger.

Les enjeux sont considérables : il s'agit de façonner l'avenir de notre espace communautaire selon une trajectoire maîtrisée, responsable et partagée. Ce travail mobilisera élus, techniciens et partenaires

institutionnels. Je salue à ce titre Elsa CHOLET, notre nouvelle chargée de mission PLUi. Si le calendrier est respecté, l'approbation définitive devrait intervenir à l'horizon 2032.

Parmi les décisions structurantes de l'année, la restitution de la compétence scolaire aux communes de l'ancien périmètre de Saint-Hippolyte mérite d'être soulignée. Elle met fin à une dualité de fonctionnement et réaffirme un principe d'équité entre toutes les composantes de notre territoire. Les communes de l'ex-CC de Saint-Hippolyte et de l'ex-CC entre Dessoubre et Barbèche ont ainsi retrouvé la pleine responsabilité de la gestion de leurs écoles, renouant avec une gouvernance de proximité, plus réactive et mieux adaptée aux besoins des élèves et des familles.

Avant cette restitution, la communauté a mené plusieurs actions remarquables dans ses écoles. À Chamesol, Saint-Hippolyte, puis Montécheroux en 2025, des travaux de désimperméabilisation des cours ont permis de réduire l'artificialisation des sols et d'introduire davantage de nature. Ces aménagements transforment les cours en lieux de vie agréables, mais aussi en espaces d'apprentissage et de sensibilisation à l'environnement, où les enfants découvrent concrètement la valeur du vivant.

En parallèle, il nous a paru essentiel de redéfinir le cadre de nos relations financières et techniques avec les communes membres. C'est dans cette optique qu'a été élaboré et adopté le pacte fiscal et financier de la CCPM. Il intègre notamment la restitution de la compétence « bouchage de trous » sur les voiries, ainsi que le transfert à l'intercommunalité du contingent financier du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Ce pacte est un outil stratégique majeur. Il pose les bases d'une coopération renforcée et équilibrée entre la Communauté de Communes et ses quarante-deux communes. Il était indispensable de parvenir à une solution globale, concertée et équitable. Nous y sommes parvenus dans un esprit de transparence et de consensus, avec une adoption à l'unanimité.

La mise en place d'un fonds de concours communautaire ouvre par ailleurs une nouvelle dynamique fondée sur le « faire ensemble » et la solidarité active. Elle permettra une harmonisation progressive de nos compétences, tout en garantissant un juste équilibre financier, afin que chaque commune y trouve bénéfice et qu'aucun territoire ne soit laissé à l'écart.

En parlant d'avenir, la question de nos bâtiments et de nos infrastructures administratives est cruciale. Le projet de nouveau siège communautaire poursuit son chemin, avec l'espoir d'un emménagement à l'horizon 2028.

La réussite de cette opération était liée à la cession du siège actuel, rue Montalembert, dans le prolongement de l'EHPAD. Nous l'avons donc proposé à la Mutualité Française Comtoise, pour lui permettre de développer ses activités et d'étendre ses services aux aînés de notre bassin de vie.

Cette démarche s'est concrétisée récemment par la signature de la promesse de vente. Elle apporte un double bénéfice : elle contribue au financement de notre futur siège, et elle offre à la Mutualité les moyens d'accroître son offre d'accueil, avec 19 chambres supplémentaires, soit 20 lits au total, un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de 15 places et un accueil de jour de 10 places.

C'est un bel exemple de synergie locale au service du territoire et de ses habitants, conciliant projet collectif, utilité sociale et aménagement raisonné.

Dans le prolongement de notre action sociale, l'année 2025 a été marquée par la célébration des vingt-cinq ans de la MARPA. Propriété de la Communauté de Communes via son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), cette structure est gérée, dans le cadre d'une Délégation de Service Public, par l'association « Les Vergers de Montjoie ».

Cet anniversaire a permis de mettre en lumière le fonctionnement exemplaire de cet établissement de 19 logements, qui accueille nos aînés dans un cadre familial, bienveillant et sécurisant, au cœur de la ville. La MARPA incarne l'idée de « bien vieillir chez soi, au sein de la collectivité », en maintenant le lien social et la proximité intergénérationnelle.

Je veux saluer l'engagement des bénévoles, dont le dévouement contribue à faire de ce lieu un espace de vie chaleureux et animé. La MARPA est devenue un équipement indispensable, que la Communauté de Communes s'attache à soutenir et à accompagner pour en assurer la pérennité et le développement.

Je suis profondément attaché à la compétence de l'action sociale, qui place notre collectivité au cœur du quotidien des habitants. Le CIAS incarne cette mission en apportant un soutien concret, administratif, matériel, alimentaire ou moral, à celles et ceux qui en ont besoin.

Grâce à une vingtaine de permanences régulières assurées par nos institutions partenaires, de nombreux administrés trouvent écoute, accompagnement et réponses à leurs démarches. L'Espace France Services renforce ce maillage en facilitant l'accès aux services publics et en offrant un appui personnalisé.

Le CIAS se veut présent à chaque étape de la vie : auprès des familles, via le Relais Petite Enfance, comme auprès des aînés, grâce notamment au portage de repas à domicile.

Il coordonne également le dispositif Tournez Villages, qui permet à plusieurs reprises dans l'année à nos services de se déplacer dans les plus petites communes, au plus près de la population. Ces tournées deviennent des temps d'échange, d'animation et de prévention, à travers jeux, spectacles ou formations aux gestes de premiers secours. En 2025, l'édition organisée en régie interne, sans prestataire extérieur, a permis de réduire les dépenses, de doubler la fréquentation et de toucher davantage d'habitants. Une réussite que nous voulons pérenniser et amplifier.

J'en viens à présent au cycle de l'eau, ressource vitale et patrimoine commun. Notre territoire a connu ces dernières années des épisodes répétés de tension hydrique, voire de rupture d'approvisionnement en période d'étiage, dans un contexte de relief karstique qui rend la gestion de l'eau complexe et fragile.

Nous avons estimé qu'il était de notre devoir d'agir pour garantir à chaque foyer un accès constant à l'eau potable, même au plus fort des sécheresses estivales.

C'est ainsi qu'ont été engagés, il y a deux ans, les travaux d'interconnexion entre Saint-Hippolyte et Valoreille, première étape d'une stratégie d'ensemble. En 2025, conformément à notre schéma directeur d'alimentation en eau potable, nous avons poursuivi avec le chantier d'interconnexion entre Montandon et Saint-Hippolyte, aujourd'hui en voie d'achèvement.

Ce dispositif permettra de valoriser pleinement l'exceptionnelle ressource de Goumois et, à terme, de sécuriser l'ensemble du territoire, en dotant le Pays de Maîche d'un réseau plus fiable et plus résilient face aux défis climatiques.

Gérer l'eau, c'est aussi veiller à la qualité de son retour à la nature. Cette responsabilité est assurée par nos techniciens de l'assainissement, qui interviennent sur les quatorze stations d'épuration de notre territoire. Leur engagement discret garantit le bon fonctionnement d'un service public fondamental.

Parmi ces installations, la station d'épuration de Valoreille ne répondait plus aux exigences actuelles ni aux besoins locaux. Il fallait y traiter les effluents domestiques et ceux de la Société Coopérative Agricole de Fromagerie de Valoreille-Fleurey. Un équipement entièrement rénové et adapté a donc été conçu, financé et mis en œuvre dans un esprit de partenariat. Le montant total des travaux s'élève à 1 141 184 € HT, financés principalement par l'agence de l'eau, la SCAF et le Département du Doubs, avec un reste à charge de 155 000 € pour la Communauté de Communes.

Ce chantier illustre notre engagement pour la préservation de l'environnement, la modernisation de nos infrastructures publiques et la qualité de vie des habitants. Il montre qu'une politique ambitieuse de gestion de l'eau peut se concrétiser même dans les plus petites communes.

On évoque souvent la présence de la Communauté de Communes dans le quotidien de nos habitants, mais il est un service dont la discréetion n'égale que l'importance : la gestion des déchets ménagers. Véritables acteurs de terrain, nos agents œuvrent chaque jour avec un sens exemplaire du service public. Ils assurent la présence en déchèterie, animent chaque vendredi la déchèterie mobile et passent devant chaque foyer pour la collecte des ordures ménagères.

Qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente ou en période de canicule, leur mission se poursuit avec la même rigueur. Les épisodes de grand froid de l'hiver dernier ont montré combien cette tâche pouvait être exigeante : lorsque les températures chutent, ce ne sont pas les agents qui faiblissent, mais parfois les véhicules. Grâce à la réactivité des équipes, ces incidents ont été rapidement surmontés, garantissant la continuité du service public.

Par leur engagement, ces agents incarnent ce que doit être notre collectivité : proche, fiable et fidèle à ses missions essentielles.

Je poursuis en évoquant le tourisme, et plus particulièrement le site emblématique de la Combe Saint-Pierre. Ces derniers mois, ce lieu a ouvert un nouveau chapitre avec le projet « 4 saisons », qui marque une évolution de sa vocation et de son attractivité.

L'inauguration du pumptrack en mai dernier a été un temps fort. Cet équipement unique dans le département se distingue par son ampleur et sa conception. Le succès a été immédiat, tout comme la fréquentation accrue des amateurs de VTT et de sports de pleine nature. La forte affluence lors du Festi'Vélo 2025 et les retours très positifs ont confirmé la pertinence de nos choix et notre ambition d'un site capable de séduire de nouveaux publics grâce à une offre modernisée et diversifiée.

La neige n'est pas oubliée. Elle reste inscrite dans l'ADN de la Combe Saint-Pierre, symbole de notre identité montagnarde. Dès que l'enneigement le permet, les équipes ouvrent les pistes pour accueillir les amateurs de ski nordique ou de descente, de luge ou de raquettes. Même si les hivers sont plus incertains, notre volonté est de préserver la vocation hivernale de la station tout en lui offrant un avenir tourné vers l'activité en toutes saisons.

Le développement touristique ne se résume pas à la Combe Saint-Pierre. Un autre projet emblématique le montre : à Saint-Hippolyte, petite cité de caractère, l'aménagement de la rive droite du Doubs a été étudié cette année.

Ce projet vise à promouvoir les activités de pleine nature caractéristiques du territoire de la CCPM, en valorisant rives, paysages et patrimoine. Le parcours sera ponctué d'aménagements et d'espaces de détente, favorisant la pratique sportive et la découverte du milieu, dans un cadre récréatif et harmonieux.

Son intérêt dépasse la simple réalisation d'un équipement de loisirs. Saint-Hippolyte occupe une position stratégique dans la géographie touristique du Pays de Maîche.

Point de passage de la Grande Traversée du Jura (cyclo et VTT), porte d'entrée du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger depuis le nord Franche-Comté, lieu de convergence vers les vallées du Dessoubre et du Doubs, jusqu'à la frontière suisse et au Haut-Doubs, la commune est un pivot de notre attractivité. Ce projet, conduit en étroite collaboration avec la municipalité, revêt donc une importance majeure dans notre stratégie touristique.

Abordons maintenant les mobilités, enjeu majeur de cohésion et de transition. Cette année, le Challenge de la Mobilité Bourgogne-Franche-Comté, relayé localement par la CCPM, a rencontré un beau succès : neuf entreprises et collectivités du territoire y ont participé.

Je salue l'engagement de Giant City Maîche, de la mairie de Saint-Hippolyte, de la recyclerie ReBon, de Mécanic Outils, du groupe SFMI, du Groupe V Lacoste, de la société Jean-Louis Burdet, du Groupe Silvant, ainsi que de la CCPM.

Grâce à leur mobilisation, 13 407 kilomètres ont été parcourus autrement que par la voiture individuelle, montrant qu'il est possible de changer nos habitudes de déplacement tout en contribuant à la transition écologique. Cet engagement s'inscrit dans la démarche TIMS : Territoires, Innovation, Mobilité, Solidarité.

Dans ce prolongement, nous poursuivons la promotion du covoiturage, que vous découvrirez dans la vidéo de sensibilisation diffusée dans quelques instants. Nous développons aussi la location longue durée de vélos à assistance électrique, pour diversifier les solutions de transport du quotidien.

Très prochainement, une navette reliant les zones d'activités de Maîche, Damprichard, Charquemont, Frambouhans et Les Écorces sera expérimentée durant quatre mois. Cette innovation, financée par TIMS, servira la mobilité durable et le dynamisme économique local.

Restons dans le champ de l'économie et de l'emploi, moteurs de la vitalité de notre territoire. Les derniers mois ont été marqués par deux inaugurations significatives : les nouveaux bâtiments de la Société SFMI à Charquemont et du Groupe Silvant à Maîche. Deux réalisations qui traduisent la confiance des entreprises dans le potentiel du Pays de Maîche et dans notre capacité à les accompagner.

La Communauté de Communes s'est pleinement mobilisée pour faciliter ces projets et garantir aux entreprises des conditions d'implantation optimales. C'est la part visible de notre action économique, mais elle ne résume pas tout.

La CCPM œuvre chaque jour au service des PME, artisans et commerçants, acteurs indispensables à la vitalité de nos communes. Comme chef de file du développement économique, notre collectivité veut renforcer son partenariat avec le monde de l'entreprise, en proposant des solutions concrètes,

innovantes et adaptées : logement des salariés, accès aux services de proximité, mobilités partagées, à l'image de la navette interentreprises bientôt expérimentée.

L'économie locale est une aventure collective, fondée sur la confiance, la coopération et l'innovation ; autant de valeurs que la Communauté de Communes s'attache à faire vivre.

Je souhaite aussi mentionner une avancée importante : la signature avec l'État de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Ce dispositif, engagé de manière concertée, est un levier stratégique pour renforcer l'attractivité de nos centralités et accompagner leur transformation.

Grâce à l'ORT, Maîche, Saint-Hippolyte, Damprichard et Charquemont disposeront d'un cadre privilégié de partenariat avec l'État et la Communauté de Communes, pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de dynamisation économique, commerciale et résidentielle.

Cette démarche vise à revitaliser les cœurs de bourg, soutenir le commerce de proximité, encourager la rénovation du bâti et améliorer le cadre de vie, autant d'enjeux essentiels pour conforter l'attractivité du Pays de Maîche et affirmer son image de territoire dynamique et accueillant.

Enfin, comme chaque année en décembre, la Communauté de Communes a souhaité témoigner sa reconnaissance à ses agents en leur offrant des chèques cadeaux. Pour la première fois, ils étaient valables uniquement dans les commerces de Maîche, grâce à un partenariat avec l'association locale de commerçants, une belle façon d'acheter local.

Forte de cette expérience, la collectivité souhaite désormais étendre ce dispositif à l'ensemble des commerces du territoire de la CCPM, afin d'en faire un outil durable de valorisation du commerce de proximité et de dynamisation économique.

J'arrive au terme de ce discours de vœux, le dernier de ce mandat. Dans le respect de l'échéance démocratique, j'ai choisi de ne pas évoquer les projets à venir, afin de préserver la neutralité nécessaire en cette période de transition.

Je veux d'abord remercier très sincèrement l'ensemble des élus communautaires, les vice-présidents, le conseiller délégué, pour leur engagement constant, leur présence assidue aux réunions et la qualité du travail collectif mené ces années.

La CCPM n'a jamais connu de difficulté à atteindre le quorum, ce qui traduit l'implication exemplaire de ses représentants. En fin de mandat, la forte affluence des conseils communautaires, avec 50 à 55 présents en moyenne sur 65 élus, mérite d'être soulignée.

Je veux adresser des remerciements particuliers à notre Directeur Général des Services, cher David, dont l'engagement, la haute compétence et le sens du devoir ont été essentiels dans la conduite quotidienne de la collectivité. Sa loyauté, sa rigueur et sa capacité à fédérer autour de projets partagés sont une valeur sûre pour la Communauté de Communes. Je lui exprime une reconnaissance profonde et personnelle pour son accompagnement constant à mes côtés depuis son arrivée il y a quatre ans.

Je souhaite associer à ces remerciements notre Directeur Technique, cher Julien, dont l'arrivée à temps complet est un vrai atout : sa disponibilité, son expertise et sa vision opérationnelle contribuent à inscrire notre action dans la durée et l'efficacité.

J'étends naturellement ces remerciements à l'ensemble des agents de la CCPM : responsables de service, chefs d'équipe et tous ceux qui, chaque jour, assurent avec professionnalisme et dévouement le bon fonctionnement de nos compétences. Leur travail, souvent dans l'ombre, est une force tranquille et indispensable.

Je tiens enfin à saluer nos partenaires institutionnels, économiques et associatifs, dont la collaboration et la confiance ont permis à la collectivité de consolider son rôle moteur au service du Pays de Maîche et de ses habitants.

Travailler à vos côtés a été pour moi une aventure humaine, exigeante mais profondément enrichissante et porteuse de sens. Sans anticiper sur l'avenir, je forme le vœu que la CCPM poursuive sa route dans le même esprit : celui du service au public, du bien-vivre ensemble et du progrès partagé au bénéfice de tous.

Puissions-nous garder la fierté d'agir pour l'intérêt collectif et la conviction que ce sont le travail et la confiance mutuelle qui bâissent durablement les territoires.

Merci de votre attention !!!